

# **L'autoritarisme et la maltraitance dans le milieu familial**

Dr. Anisssa Brahim Errahmani  
Université d'Alger 2  
Département de Sociologie

## **Résumé**

Ma communication est le condensé d'une vaste enquête empirique de 621 garçons âgés de 10 à 18 ans, prélevés respectivement dans les centres de rééducation (289 cas) et en milieu scolaire (332 cas) en Algérie. Il s'agit d'une étude comparative des deux groupes et leur rapport avec la cellule familiale. Compte tenu du thème du colloque, je me suis limitée à traiter un des axes de ma recherche sur la violence : l'autorité parentale, les types de maltraitance, ainsi que l'une des conséquences : la fugue. Ainsi je mets en relief les conditions auxquelles sont confrontés les enfants dans leur processus de socialisation et les liens qui existent au sein de l'institution primaire, qu'est la famille. Si cette dernière se caractérise par un climat de violence, les conséquences, sont inexorablement désastreuses. Ainsi, au départ, la fugue du jeune constitue un signal d'alarme, mais aussi une quête désespérée d'une famille de substitution... auprès de ses pairs dans la rue. Alors commence un long processus douloureux de déstructurations / restructuration en vue soit d'une intégration, soit d'une marginalisation. C'est, cet état de choses qui ouvre la voie au comportement délinquante.

## **1. Introduction**

Le thème de ma communication est le résultat d'une vaste enquête effectuée ces dernières années dans le champ du processus de socialisation. Un échantillon de 621 jeunes garçons de 10 à 18 ans a été prélevé respectivement dans les centres de rééducation (289 cas) et en milieu scolaire (322 cas).

Ce colloque me donne l'occasion de traiter un des axes de ma recherche sur l'étude comparative des deux groupes cités et leur rapport avec la cellule familiale, l'autorité parentale, l'autoritarisme, la maltraitance sont à notre avis les facteurs de risque menant les jeunes à la délinquance. Cependant, ces facteurs n'agissent pas isolément mais en interaction avec le contexte socio économique culturel et politique.

**L'hypothèse** liée à cet axe de recherche est la suivante :

La structure familiale et l'école se renforcent mutuellement par un autoritarisme permanent dont l'un des facteurs est la survivance de la société traditionnelle.

### **La méthode d'analyse:**

Ma démarche se situe dans une vision synthétique et analytique ayant pour principe, le phénomène social total, la problématique de la maltraitance est complexe, liée à la violence et n'échappe point à cette approche multidisciplinaire que l'on trouve implicitement ou explicitement chez les sociologues de renom, Gurvitch , (1966),.

## **2. Les répercussions du contexte socio-économique et politique de la Société Algérienne sur l'institution familiale.**

En Algérie, en dépit du fait que la jeunesse occupe une place

prépondérante démographiquement, l'intégration de cette frange de la population vit un sentiment d'abandon, Addi L (1999). Compte tenu des possibilités financières, les décideurs au lieu d'agir dans un sens multidimensionnel, dès le départ une conception moniste et statique a prévalu entraînant de graves dysfonctionnements dans différents secteurs en ne citant que l'éducation, la formation, la culture et l'économie. Les conséquences seront visibles avec une situation anémique sur un fond de crise au sein de familles confrontées à des difficultés de prise en charge de leurs progénitures dans leur socialisation et leur projet d'avenir, Brahim Errahmani, (2010).

Dès le départ, il a été décidé que le bonheur de la société émane de la seule économie fondée sur les hydrocarbures, sans se rendre compte, on venait de transformer l'écrasante majorité des gens en « assistés », rejetant subrepticement l'effort et la créativité. L'économie de rente, de levier de développement s'est transformée peu à peu en une fin en soi négligeant la valeur travail. Le travail productif créateur n'existe pas seulement à l'usine et au chantier, mais également à l'école, au lycée, université, théâtre etc... et qu'il y a une interaction entre le produit matériel et le produit culturel. L'on peut comprendre aisément l'échec du modèle de développement de notre pays. La rupture en Algérie entre la chose matérielle et la chose culturelle a été quasi-totale depuis l'indépendance avec une aggravation des plus préoccupantes depuis 1980.

Et c'est justement durant ces années que le démantèlement du système industriel avait commencé, une nouvelle politique économique qualifiée « d'économie de marché » en d'autres termes de libéralisme débridé. Les réformes appliquées sur injonction du F.M.I. n'ont pas manqué d'avoir des conséquences négatives, particulièrement sur le plan social : les familles furent touchées de plein fouet... licenciement, chômage, le pouvoir d'achat s'érode de plus en plus avec l'exode rural, Benachenhou, (1979). Les familles s'installent à la périphérie des grandes villes dans l'espoir d'une meilleure intégration de leurs enfants... l'institution scolaire se contente de dispenser des rudiments de savoir disparates. Chaque année 500.000 élèves sont expulsés du système éducatif sans aucune possibilité de formation pour eux, Kateb, (2005). Divers maux sociaux tels que la violence, la maladie, la mendicité, la corruption l'informel caractérisent le pays, Brahim Errahmani, (2007), dont la propagation est continue.

La plupart des turbulences vécues en Algérie singulièrement à partir de 1980 ont pour acteurs et victimes essentiellement les jeunes, Boukhobza, (1991). Ajoute à cela la décennie sanglante du terrorisme a laissé des stigmates et des traumatismes, dans beaucoup de familles. La violence s'est banalisée et devient la seule forme de communication de la société Medhar, (1997). C'est dans ce contexte que les parents d'enfants nés après l'indépendance ont eu un processus de socialisation difficile et douloureux et qui peut expliquer en partie certains comportements au sein de la famille.

### **3. La cellule familiale première institution de socialisation :**

L'on n'ignore pas que la première institution qui intervient dans le processus de socialisation de l'enfant est la cellule familiale.

Celle-ci ne se limite pas seulement au diamètre démographique, au type d'habitat, outre le revenu et le niveau d'instruction des parents. La famille est en fait beaucoup plus que cela, surtout lorsque la recherche vise la

connaissance scientifique d'un phénomène comme celui de la maltraitance des enfants et des adolescents. Par conséquent l'institution familiale pour nous, c'est aussi les origines sociogéographiques des parents, c'est l'échelle de confort, l'activité des frères et sœurs, outre l'environnement.

C'est, au demeurant, une telle vision globale de la famille qui nous permettra dans une grande mesure d'avoir une première approche quand à son influence sur les comportements de certaines familles.

La famille peut être à grand ou à petit diamètre, élargie ou nucléaire, disposant d'un logement décent ou précaire, riche ou pauvre, ayant le souci de l'éducation et de la morale ou bien méprisant l'une et l'autre, etc... La famille est, comme on le constate aisément, bel et bien, un microcosme avec une intensité beaucoup plus forte et durable que celle prévalant à l'école, sa configuration se présente ainsi :

#### **4. Origines et caractéristiques socio-démo-éducatives de la famille :**

##### **4.1. Eléments sur la configuration de la famille**

56,70% des mineurs en rééducation sont issus d'une famille nucléaire contre 67,80% de scolarisés. Outre cela, un grand nombre des premiers ont grandi au sein d'une famille éclatée (14,50 de parents divorcés, 14,90 orphelins de père, 16,30% dépendant de la mère).

Dans les deux populations enquêtées, les classes d'âge majoritaires des pères sont celles de 46-55 ans et 36-45 ans. Cependant, le taux des pères des scolarisés est de 75%, alors qu'il n'est que de 53% environ chez les autres. Pour ce qui est des mères, on remarque une certaine équivalence entre les deux échantillons pour la tranche d'âge de 36-45 ans, mais un décalage notable de presque sept points en faveur des mineurs en rééducation. Ainsi la distribution statistique dans les deux populations laisse voir des configurations démographiques significativement différentes l'une de l'autre.

##### **4.2. Type d'habitation et échelle de confort**

Presque les trois quarts des mineurs en rééducation sont issus des quartiers populaires où, toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, contre la moitié environ des scolarisés. En outre le problème de la qualité du logement se pose beaucoup moins d'acuité chez ces derniers.

Environ 84% de mineurs en rééducation ont été élevés dans un espace habité médiocre en tout point de vue, alors que 90% des scolarisés vivent dans un logement relativement décent. Un pourcentage inversé, pour ce qui est des commodités, les écarts significatifs sont partout présents : télévision, vidéo, voiture, etc...

##### **4.3. Niveau d'instruction des parents**

A propos du niveau d'instruction des parents, l'on note des écarts importants entre le père et la mère, chez les mineurs en rééducation. Plus des trois quarts des mères sont analphabètes et 17% seulement savent lire et écrire contre 59% d'alphabètes chez les pères et 33% sachant lire et écrire. Chez les scolarisés, l'on relève des proportions deux fois moindres tant chez les pères que les mères. Ce qui est un fait très significatif.

##### **4.4. Activité des frères et sœurs**

S'agissant des activités des frères et sœurs, 27% des mineurs en rééducation affirment que leurs frères et sœurs sont scolarisés, mais

cependant 12% d'entre eux s'adonnent parallèlement à une activité rémunérée. Ce qui constitue, au reste, un sérieux handicap pour la réussite scolaire. Chez les scolarisés, les choses sont nettement différentes : 76% répondent positivement à la question. Si un peu plus du quart des frères et sœurs est scolarisé dans le premier échantillon, ils sont environ les trois quarts à l'être dans la population-témoin. Des proportions inversées. Quant à ceux ayant un petit boulot, en sus de leur scolarité, ils sont 19%.

#### 4.5. Origines socio-démographique et mobilité géographique

Enfin, en ce qui a trait à la mobilité géographique, et à l'exode rural, l'on observe que 64% des pères des mineurs en rééducation sont originaires du monde rural (presque les deux tiers). Le même phénomène concerne les mères. En outre 31% des pensionnaires des centres de rééducation sont nés à la campagne. En un mot, plus des deux tiers d'entre eux sont natifs de la ville. S'ils sont aussi nombreux dans lesdits centres, c'est que leur intégration urbaine n'a pas été possible. La totalité des scolarisés, quant à eux n'a pas connu de transplantation. Mais cependant l'origine géographique des pères est partagée entre le monde rural (42%) et la ville, 40% des mères sont également d'origine rurale. Là aussi, on a donc affaire à une équivalence presque parfaite sur les origines géographiques entre les pères et les mères. Enfin, tous les scolarisés sont natifs de la ville où ils habitent.

#### 5. Les relations du mineur avec ses parents :

Si les mineurs en rééducation déclarent entretenir des relations « satisfaisantes » avec le père dans une proportion de 26%, celle-ci grimpe à 72% pour la mère. Un véritable fossé entre les deux parents. Des résultats inversés. Cette image paternelle excessivement dévalorisée est un indicateur fortement significatif. A propos des scolarisés, la mère se classe là aussi en tête avec un taux de 83%./ Mais cependant le décalage est nettement moindre que chez les précédents puisque 63% de scolarisés ont des relations satisfaisantes avec le père. Soulignons tout de même le fait que plus du tiers de ces derniers ont des problèmes de relations humaines avec le père.

#### 6. L'autoritarisme des parents :

##### Le père est-il autoritaire ?

Tableau 1R. - Population en rééducation

Autoritarisme du père	Nombre	%
1) Oui	125	43,20
2) Non	41	14,20
3) Un peu	59	20,40
4) Sans réponse	12	4,20
5) Non concernés (*)	52	18,00
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>100 %</b>

(\*) Orphelins père / Enfant X

Tableau 1 S – Population scolarisée

Autoritarisme du père	Nombre	%
1) Oui	154	46,40
2) Non	32	9,60
3) Un peu	129	38,90
4) Sans réponse	02	0,60
5) Non concernés (*)	15	4,50
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>100 %</b>

(\*) Père décédé.

## La mère est-elle autoritaire ?

**Tableau 2 R- Population en rééducation**

Autoritarisme du père	Nombre	%
1) Oui	32	11,10
2) Non	156	54,00
3) Un peu	63	21,80
4) Sans réponse	08	2,70
5) Non concernés (*)	30	10,40
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>100 %</b>

(\*) Enfants X et mère décédée

**Tableau 2S – Population scolarisée**

Autoritarisme de la mère	Nombre	%
1) Oui	70	21,10
2) Non	114	34,30
3) Un peu	147	44,30
4) Sans réponse	-	-
5) Non concernés (*)	01	0,30
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>100 %</b>

(\*) Mère décédée.

### Population en rééducation :

#### Tableau 1 R : Autoritarisme du père.

A la question, « votre père est-il autoritaire ? », les mineurs en rééducation ont donné les réponses suivantes : le « oui » l'emporte largement avec un taux de 43,20% (125 cas), les 52 restants (18%) ne sont pas concernés (orphelins de père et des enfants X).

#### Tableau 2 R : Autoritarisme de la mère :

En ce qui concerne la même question posée à propos de la mère les résultats sont comme suit : le « non » se taille une part nettement supérieure à la moitié, soit 54%, (156 réponses), suivi par un « un peu » avec un taux de 21,80%, le « oui » qui obtient à peine 11,10% (32 individus). Enfin, 8 mineurs n'ont pas répondu à la question (2,70%) et 30 d'entre eux (10,40%) ne sont pas concernés.

### Population scolarisée :

#### Tableau 1 S : Autoritarisme du père :

Considérons maintenant la population scolarisée. Les données se présentent comme suit pour le père : le « oui » se classe en tête avec un taux de 46,40% (soit 154 réponses) suivi respectivement par « un peu » de l'ordre de 38,90% (129 cas), par le « non » qui se taille 9,60 à peine. Enfin 2 scolarisés (0,60%) n'ont pas répondu et 15 d'entre eux ne sont pas concernés (orphelins de père).

#### Tableau 2 S : Autoritarisme de la mère :

A propos de la mère, la répartition suit l'ordre décroissant ci-après : la réponse « un peu » se taille la première place avec un taux de 44,30% (147 individus) suivie respectivement par « non », pour une proportion de 34,30% (114 réponses) et « oui », qui enregistre un taux de 21,10% (70 cas). Un seul enquêté n'est pas concerné (orphelin).

## **Commentaire :**

La première remarque qui nous vient à l'esprit à la suite de ce descriptif statistique des deux populations enquêtées, c'est que la différence n'est pas très significative au sujet du « oui ». Autrement dit, que ce soit chez les mineurs en rééducation ou chez les scolarisés, moins de la moitié des pères font montre d'un comportement autoritaire. L'écart est à peine de 3,20% en faveur de la population scolarisée. Par contre, si on additionne la réponse « oui » et la réponse « un peu », on obtient un écart beaucoup plus important, voire largement significatif dans le domaine considéré, puisqu'il est de 85,30% - 63,60%, soit un taux différentiel de 21,70%.

En ce qui concerne le cas de la mère, si l'on tient compte uniquement de la réponse « oui », à la question posée enquêtés, l'avantage est nettement au profit des scolarisés : 21,10% contre 11,10% seulement. Mais lorsqu'on ajoute la réponse « un peu » à celle du « oui », l'écart est extrêmement significatif, puisqu'il est de 32,50%. En un mot, l'autorité maternelle inhérente à la population scolarisée est le double par rapport à celle enregistrée dans l'autre population. C'est là effectivement un phénomène très intéressant à souligner.

Le parent autoritaire tente de modeler, de contrôler tout ce que fait l'enfant Ruth, (1972). De plus, les parents ayant reçu une éducation dans un contexte familial conservateur et rigide ont tendance à reproduire des comportements similaires à ceux qu'ils ont intériorisés, surtout si leur niveau culturel ne leur a pas permis d'évoluer et de changer leur conception, Beham, (1986) .

L'enfant ou l'adolescent qui évolue dans une atmosphère de domination se sent rarement sécurisé, l'éducation se limite à des ordres et à la coercition. Ce désir de dominer l'enfant avilit ce dernier et entraîne un manque de confiance. Cet état de chose, le rend inapte à se débarrasser de sa mauvaise conduite, Des champs, (1982).

Dans le cas d'une attitude laxiste envers l'enfant, elle signifie liberté excessive, laisser aller et négligence. L'enfant a besoin d'être encadré, même l'attitude de protection excessive comme nous l'avons constaté chez la mère du délinquant a les mêmes conséquences néfastes. C'est une forme de domination excessive de protection. Cette ambiguïté dans l'attitude envers les enfants jette souvent ces derniers dans un climat d'incertitude et diminue la valeur éducative et peut favoriser des échecs à tous les niveaux scolaires et délinquance.

## **7. Le problème de la maltraitance :**

D'emblée une précision est nécessaire. Le concept de maltraitance est difficile à cerner d'où les difficultés pour la mise en œuvre d'un cadre juridique.

On peut proposer 3 typologies de la maltraitance.

1/ Violence physique : châtiments corporels, incarcération, sur médication – violences sexuelles (viols – agression – inceste embrigadement dans la prostitution pédophilie).

2/ Violence verbale : menaces et préjudices : injures, invectives – intimidation, menaces, sanctions, chantage affectif.

3/ Les négligences : les abandons, les privations d'ordre matériel ou affectif – soin – nourriture.

## La maltraitance par les parents

### Avoir subi des châtimets corporels ?

L'enquête fait ressortir les chiffres suivants à travers ces tableaux.

**Tableau 3 R - Population en rééducation**

Avoir subi des châtimets corporels ?	Nombre	%
1) Quelquefois moins de 3 fois	77	26,60
2) Souvent plus de 3 fois	80	27,70
3) Jamais	132	45,70
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 3 S – Population scolarisée**

Avoir subi des châtimets corporels ?	Nombre	%
1) Quelquefois moins de 3 fois	61	18,40
2) Souvent plus de 3 fois	18	5,40
3) Jamais	252	75,90
4) Sans réponse	01	0,30
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>100%</b>

### Qui profère des injures ?

**Tableau 4R- Population en rééducation :**

Qui profère des injures ?	Nombre	%
1) Les parents	18	6,20
2) Le père	92	35,90
3) La mère	17	5,90
4) Personne s'occupant de vous	20	6,90
5) Jamais	142	45,10
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 4 S – Population scolarisée**

Qui profère des injures ?	Nombre	%
1) Les parents	41	12,40
2) Le père	56	16,90
3) La mère	13	3,90
4) Personne s'occupant de vous	-	-
5) Jamais	222	66,80
<b>TOTAL</b>	<b>332</b>	<b>100 %</b>

### Population en rééducation:

**Tableau 3 R : Avoir subi des châtimets corporels.**

Le tableau ayant trait à la population nous donne les résultats ci-après au sujet des châtimets corporels subis par les mineurs au sein de leurs familles, avant leur placement : ceux qui n'ont répondu « jamais » sont au nombre 132 totalisant une proportion de 45,70%, largement en tête. Ils sont suivis par ceux ayant répondu « souvent » qui enregistrent un taux de 27,70% et « quelquefois » qui obtiennent une proportion de 26,60% .

**Tableau 4 R : Qui profère des injures ?**

Pour ce qui a trait aux injures et invectives ; il s'agit de préciser par qui elles sont proférées : les parents, le père, la mère ou les personnes qui s'occupent des intéressés. Le tableau correspondant est ainsi réparti : en tête se classe le père qui se taille un taux de 35,90% (92 cas). Il est suivi respectivement par la personne s'occupant du mineur (6,90%) pour 20 cas, les parents (6,20%) pour 18 cas, la mère (5,90%) pour 17 réponses. Enfin, la réponse « jamais » enregistre une proportion de 45,10% correspondant à 142sujets.

## **Population scolarisée :**

### **Tableau 3 S : avoir subi des châtimets corporels :**

La population scolarisée nous révèle, quant à elle les données qui suivent : commençons comme précédemment par les « châtimets corporels » : là aussi les enquêtés ayant répondu « jamais » sont en tête avec un taux de 75,90% correspondant à 252 sujets. Ils sont suivis respectivement par ceux ayant répondu « quelquefois » qui obtiennent un taux de 18,40% (61 cas) : ceux qui ont dit « souvent », au nombre de 18 individus représentant un taux de 5,40%. Un seul enquêté n'a pas cru bon de répondre à la question posée (0,30%).

### **Tableau 4 S : Qui profère des injures ?**

Concernant la seconde question inhérente aux injures et invectives, les réponses se présentent comme suit, toujours par ordre décroissant : la réponse « jamais » vient largement en tête en se taillant un taux de 66,80% représentant 222 individus. Ensuite se classe le père avec un taux de 16,90% représentant 56 sujets ; les parents (12,40%) pour 41 cas.

### **Commentaire :**

Lorsqu'on compare les chiffres de chacune des deux populations enquêtées, l'on constate l'écart énorme qui se manifeste au niveau de ceux qui pratiquent les châtimets corporels à l'encontre de leurs enfants. Chez les mineurs en rééducation, le taux global est de 54,30%, alors que chez les scolarisés il n'atteint même pas le quart, puisqu'il est de 23,80% exactement. La différence est donc de 30,50%. Autrement dit, les jeunes en rééducation subissent des violences physiques de leurs parents 2,28 fois plus que les mineurs scolarisés, ce qui est une révélation extrêmement significative.

En ce qui concerne la violence verbale (injures et invectives), le taux global de ceux qui la subissent chez les mineurs en rééducation est de 54,90% donc nettement plus que la moitié, ce qui est énorme surtout par rapport aux enquêtés scolarisés qui enregistrent, quant à eux une proportion globale de 33,20% presque exactement le tiers. Cela demeure quand même un taux important, voire inquiétant, dès lors qu'un tel comportement non seulement ne peut pas donner un plus à la qualité de l'éducation, mais encore il est diamétralement opposé aux principes universels du bon déroulement du processus de celle-ci.

Certes, même en Algérie aussi bien les châtimets corporels que la violence verbale sont théoriquement bannis du système éducatif. Mais en théorie seulement. Dans la réalité de tous les jours, ces comportements sont monnaie courante, comme beaucoup de gens le savent.

Quoi qu'il en soit, tant dans la population en rééducation qu'au sein de la population témoin, nous remarquons le même phénomène : c'est le père qui use le plus fréquemment d'injures et d'invectives à l'encontre de son enfant, mais il est vrai dans des proportions très éloignées l'une de l'autre, lorsqu'on procède à la comparaison des deux échantillons enquêtés.

En effet, si le père enregistre un taux de 16,90% au sein de la population des mineurs scolarisés, chez les mineurs en rééducation, par contre la proportion que se taille le père est de 35,90%. Là également, on peut soutenir que l'agressivité verbale des pères des mineurs placés dans les centres de rééducation est de 2,12 fois supérieure à celle inhérente aux pères des scolarisés. Voilà une autre révélation fortement significative.

Comme on vient de le constater, la maltraitance constitue précisément une mise en question de cette formation éducative des parents,

donc de leur socialisation. Elle constitue de grandes inquiétudes d'enfants meurtris, battus, (attaché à un lit – brûlure sur le corps avec piment frotté à la bouche... etc... ce sont là certaines formes de punitions que subissent surtout les enfants énurétiques – ces sanctions d'antan pratiquées par des parents autoritaires rappellent les nostalgiques de la «Falaka», Zerdoumi, (1991).

### **8. L'inceste : une violence physique traumatisante.**

Pour ce qui est de l'inceste, malgré les règles de prohibition édictées par notre société, le sujet étant tabou, il n'y a malheureusement qu'une petite partie de l'iceberg qui est à notre connaissance. Cependant notre enquête a fait ressortir 8 cas d'inceste (6 sœurs et 2 nièces) auto révélés par les mineurs en rééducation et 3 cas d'inceste (2 sœurs et 1 nièce) pour les scolarisés en plus des 3 cas victimes de pédophile (2 enseignants et 1 imam). La gravité de ce dernier phénomène est malheureusement plus étendu et prend la forme de prostitution chez certains jeunes de la population en rééducation vivant dans la rue. Ils sont nombreux à faire le commerce de leur corps auprès des adultes, surtout lorsqu'on n'ignore pas, que pour certains mineurs, c'est un moyen unique de se faire un peu d'argent aux fins de satisfaire des besoins matériels devenant de plus en plus incompressibles, singulièrement dans les grandes villes. Pour d'autres, ils peuvent soit faire face à des besoins élémentaires tel que se nourrir, où dormir, soit aider ou prendre en charge financièrement leurs parents (en chômage, parents âgés, mère divorcée ou veuve), soit pour s'intégrer dans la bande des copains dont le leader est un adulte et a un droit de cuissage sur les plus jeunes, soit se prostituer pour acheter leur dose de drogue ou de psychotropes, surtout s'ils sont en état de manque ; ce sont là, les raisons invoquées par la plupart d'entre eux à la suite des traumatismes familiaux subis.

Ceci relève en fait de la pédo-criminalité qui s'est accentuée ces dernières années en Algérie et dans le monde surtout avec le support du réseau Internet. Tous ces abus sexuels sont très complexes à analyser car de nombreux facteurs interviennent : psychiques, économiques, psychologique, sociologiques, écologiques etc... selon le cas étudié, la trajectoire du jeune sans oublier « les familles chaotiques, les parents laissant leurs enfants à l'abandon, victimes d'abus sexuels au sein de la famille qu'en dehors de celle-ci Lannoy De J.D al, (1992).

### **9. Conséquences de la maltraitance : les fugues**

#### **Fréquence des fugues**

Tableau 4 R - Population en rééducation

Fréquence des fugues	Nombre	%
1) Jamais	145	50,10
2) 1 fois	15	5,20
3) 2 fois	35	12,10
4) 3 fois	58	20,10
5) Plus de 3 fois	36	12,50
TOTAL	289	100 %

Tableau 4 S – Population scolarisée

Fréquence des fugues	Nombre	%
1) Jamais	297	89,50
2) 1 fois	08	2,40
3) 2 fois	21	6,30
4) 3 fois	06	1,80
TOTAL	332	100 %

## Si oui, pourquoi?

Tableau 5 R – Population en rééducation

Pourquoi ?	Nombre	%
1) J'ai eu une mauvaise note à l'école, crainte d'être battu par mes parents.	29	20,10
2) J'ai été battu par mes parents, j'ai eu une violente dispute à la maison.	49	34,00
3) L'ambiance familiale me déplaît, j'étais malheureux.	23	16,00
4) Rejoindre mes copains / copines	21	14,60
5) Faire un coup avec les copains.	22	15,30
<b>TOTAL</b>	<b>144</b>	<b>100 %</b>

(\*) Sous échantillon 144 cas concernés

Tableau 5 S – Population scolarisée

Pourquoi ?	Nombre	%
1) J'ai eu une mauvaise note à l'école, crainte d'être battu par mes parents.	09	25,70
2) J'ai été battu par mes parents, j'ai eu une violente dispute à la maison.	16	45,70
3) L'ambiance familiale me déplaît, j'étais malheureux.	02	5,70
4) Rejoindre mes copains / copines	06	17,20
5) Faire un coup avec les copains.	02	5,70
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>100 %</b>

(\*) Sous échantillon 35 cas concernés.

A propos des fugues notons 50% des jeunes en rééducation sont des fugueurs contre 10% chez les scolarisés, un écart de 40 points, dans les deux cas, c'est la même cause qui vient en tête : « j'ai été battu par mon père » ou bien une altercation dont le fugueur a été l'objet, 90% des jeunes en rééducation qui fuguent choisissent la rue et les copains comme refuge, alors que parmi les scolarisés 10% font le choix de la rue. Notons que 21 des scolariser sur un sous échantillon de 35 enquêtés concernés ont fugué à deux reprises. Cela va du fils scolarisé du cadre supérieur, au fils du retraité. Quant à ceux qui totalisent trois fugues, ils se situent dans les rubriques « commerçants / artisans », « agents », et « manœuvres » (six cas au total).

Une dernière remarque ne serait certainement pas superflue, à propos du phénomène de l'éclatement de la famille, chez les mineurs en rééducation, c'est que quelle que soit la tranche d'âge considérée, la rue est présente avec une proportion littéralement écrasante, y compris chez les 7-13 ans où ils sont 90,00% ! Pour les mineurs en rééducation, la rue à laquelle ils sont habitués depuis toujours, constitue à leurs yeux, le meilleur refuge, se substituant ainsi à la cellule familiale, proprement dite, source de désagréments, de frustrations diverses et de crainte. En un mot, elle représente à leurs yeux une seconde famille.

On dénombre actuellement 10.000 enfants fugueurs qui errent dans la rue, fuyant le climat de violence familiale. Au départ, la fugue constitue un signal d'alarme mais aussi une quête désespérée d'une famille de substitution... auprès de ses pairs dans la rue. Alors, commence un long processus douloureux de déstructuration/ restructuration, en vue soit d'une intégration, soit d'une marginalisation. C'est, cet état de choses qui ouvre la voie au comportement délinquantiel.

Ainsi, de la famille imposée où l'on se sent prisonnier d'une situation dépourvue de tout attrait matériel et surtout psychologique, l'enfant et l'adolescent s'engouffrent dans une famille proposée par des pairs, vivant la

même ambiance et souhaitant ardemment la même délivrance..

### **Conclusion :**

La famille doit demeurer la cellule de base de la société, elle est le lien essentiel de l'épanouissement de l'enfant et l'adolescent, malheureusement il s'avère qu'elle-même a besoin d'aide.

Les bouleversements sociaux et familiaux ont transformés la fonction de nombreuses familles avec des rôles limités. La transmission des savoirs éducatifs entre génération s'est affaiblie du fait que les modèles anciens sont considérés souvent inadaptés. Les parents sont démunis, ils trébuchent, l'analphabétisme et la précarité font le lit de la maltraitance. Le couple des parents maltraitants apparait très souvent, très conflictuel (relation entre la maltraitance de l'épouse et la maltraitance de l'enfant) et lègue à l'école une grande partie de sa fonction qui consiste en un rôle éducatif et culturel, c'est un paradoxe car l'école continue de fonctionner avec des plans de replâtrage par des réformettes sans succès.

Aujourd'hui la situation est grave 50.000enfants victimes de la maltraitance dans la société algérienne souffrent dans le silence, car 80% de ces actes répréhensibles sont enregistrés dans le milieu familial algérien et demeurent impunis en raison des tabous qui pèsent lourds dans notre société.

L'intervention des services sociaux se heurte à l'espace privé qui constitue la famille, en plus de ses moyens humains limités.

Aujourd'hui la Forem (Fondation Nationale de la Promotion de la Santé et de Développement) a dénoncé les lenteurs de la mise en conformité de la convention internationale des droits de l'enfant avec nos lois nationales et plus généralement la promulgation d'un code de l'enfance, bien que l'Algérie ait ratifié la convention en 1992.

Ainsi, une véritable politique et prise en charge urgente efficace et globale doit être mise en place en direction de la jeunesse et la famille.

### **Orientation bibliographique:**

1. Addi Lahouari (1999), les mutations de la société algérienne, Paris, édition la découverte.
2. Benachenhou, M, (1979), l'exode rural, CREAD, Alger .
3. Benham D, (1986), Familles musulmanes et modernité, publisud.
4. Bennoune Mahfoud (2000), éducation, culture et développement en Algérie, bilan et perspectives du système éducatif, Alger, ENAG et Marihou.
5. Bokhobza. M, (1991), Octobre 88, Evolution ou rupture ?
6. Bouatta Chérifa (2000) de quelques violences à l'égard des femmes in « les algériennes citoyennes en devenir » Oran, Ed. CMM 320 p.
7. Boutefnouchet Mostefa (1980) la famille algérienne, Alger, SNED.
8. Brahim Errahman Anissa (2010), l'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité, Alger, OPU.
9. Brahim Errahman, Anissa (2007), étude critique de la causalité de la déviance et la criminalité, le cas de la délinquance juvénile en Algérie, thèse de doctorat d'état, université d'Alger.
10. Deschamps G. Deruellem, (1982), « Incidence des mauvais traitements chez les enfants, évaluations et critiques des sources d'information et résultats » archives françaises pédiatriques, 39 n°8 pp 627 – 631.
11. Duclaut C. (2007), Harcèlement moral : comment s'affranchir ? ou le pervers démasqué, Paris, Ed. Dangles.
12. Dufrenne M (1972), La personnalité de base, PUF.
13. Fabel M, Lebovici S, Mazez Ph, (1995), le traumatisme de l'inceste, Paris, Puf.
14. Forwards, (2007), Parents toxiques, comment échapper à leur emprise, Paris, Marabout.
15. Gurvitch G, (1966), Les cadres sociaux de la connaissance, PUF.

16. Henni. A, (1991), Essai sur l'économie parallèle cas de l'Algérie, ENAG, Alger.
17. Kateb Kamel (2005), Ecole population et société en Algérie – Paris, Ed. Harmattan.
18. Lonnoy De J.D al, Peyereison, (1992), L'inceste, PUF.
19. Mead M, (1971), Le fossé des générations, Ed. Denoël Gonthier.
20. Medhar S, (1997), La violence sociale en Algérie, Thala Edition.
21. Megherbi A, (1986), Culture et personnalité algérienne de Massinissa à nos jours, SNED, OPU.
22. Revuelia, E. (1997), Maltraitance à enfant, Paris, Massan, Ed. Abriges.
23. Rocher G, (1968), l'action sociale, HMH, Paris.
24. Ruth S et Henry Kempe, (1978), L'enfance torturée, Mardaga, Paris.
25. Vigarello G, (1997), violence sexuelles : violences d'aujourd'hui ? , in Revue Esprit, Juillet – Août, pp 119-131.
26. Vivet Pascal, Defrance Bedrard (2000) violences scolaires, Paris, Ed. la découverte.
27. Zerdoumi, N, (1970), Enfants d'hier, Education de l'enfant Algérien en milieu traditionnel ; Maspéro.

## ملخص:

تتناول مداخلتنا هذه بحثنا الميداني حول 621 ذكر من 10 إلى 18 سنة، منهم 289 حالة من مراكز التأهيل، و332 حالة من المدارس في الجزائر.

استخدم في ذلك المنهج المقارن بين المجموعتين اعلاه وعلاقتها مع الخلية الأسرية.

ونظرا لموضوع الملتقى، تقتصر مداخلتنا على أحد محاور بحثنا، العنف، السلطة الوالدية، أنواع سوء المعاملة وانعكاساتها: الهروب، الهدف من ذلك إظهار الظروف التي يواجهها الأطفال في سيرورات تنشئتهم الاجتماعية وعلاقتهم ضمن مؤسسة الأسرة.

منذ البداية يمثل هروب المراهق ندا استغاثة يكشف عن رغبة يائسة في عائلة تعويضية يجدها المراهق عند جماعة الرفاق (في الشارع).

هكذا نبدأ عملية هدم وإعادة بناء صعبة من أجل إما الاندماج أو التهميش وهو ما يفتح المجال أمام السلوكيات الإنحرافية .